L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Oui, monsieur l'Orateur.

LES FINANCES

PROPOSITION D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS AU MOYEN DE SUBVENTIONS RELATIVES AU COÛT DES ÉTUDES

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je vais adresser ma question supplémentaire au ministre des Finances.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Silence, là-bas. Comme la pénurie d'emplois d'été empêchera bon nombre de jeunes issus de familles à faible revenu, de poursuivre leurs études post-secondaires, le ministre est-il prêt à discuter avec les autorités provinciales respectives de l'établissement d'un système de subventions pour aider en particulier ce groupe de jeunes à poursuivre leurs études?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, l'un des éléments du programme de prêts aux étudiants permet précisément de faire un rajustement en fonction de l'emploi d'été.

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA GRÈVE DES PROFESSEURS DE LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER—ON DEMANDE SI LES CHÔMEURS QUI SUIVENT DES COURS RECEVRONT LEURS CHÈQUES

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Le ministre sait-il qu'à Montréal près d'une centaine de chômeurs participant aux cours de formation en main-d'œuvre ne peuvent poursuivre leurs cours à cause d'une grève des professeurs de la Commission scolaire Jérôme Le Royer, et que plusieurs d'entre eux vivent à l'extérieur de Montréal? Comme les autorités du centre de main-d'œuvre ont décidé de suspendre les cours ainsi que les allocations, le ministre peut-il dire à la Chambre si ses fonctionnaires ont prévu une solution à cette situation, en remettant par exemple les chèques aux chômeurs, afin que ces étudiants puissent payer leur pension?

[Traduction]

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, par suite de la grève, ces gens-là ne suivent pas les cours de formation, c'est sûr. C'est pourquoi ils ne seront pas payés, et ne toucheront pas leur indemnité de séjour.

Questions orales

L'ÉNERGIE

PÉTROLE—LA PROSPECTION ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DANS LES RÉGIONS INEXPLOITÉES—LES MESURES ENVISAGÉES

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. EastCan a annoncé qu'elle interrompait la prospection pétrolière au large des côtes du Labrador, une des trois principales régions inexploitées du Canada, à cause des conflits de juridiction entre Terre-Neuve et le gouvernement fédéral qui n'ont pas encore été tranchés. La prospection a également diminué dans les îles de l'Arctique, ainsi que dans le delta du Mackenzie. Étant donné cette situation, comment le gouvernement fédéral compte-t-il atteindre l'objectif défini dans le document intitulé «Une Stratégie de l'Énergie pour le Canada» publié en avril 1976, qui est de doubler, au minimum, la prospection et la mise en valeur des ressources dans les régions inexploitées du Canada, au cours des trois prochaines années?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, cela va être beaucoup plus difficile que nous ne le pensions. Je regrette beaucoup que ce conflit de juridiction ainsi qu'un autre facteur que le député n'a pas mentionné empêche la poursuite de ce projet. Ce que le député n'a pas dit c'est qu'en dehors du conflit de juridiction qui oppose Terre-Neuve et le gouvernement fédéral, que nous avons décidé de porter devant la Cour suprême, le gouvernement de Terre-Neuve n'était pas prêt à offrir des garanties touchant les droits d'exploitation de la société EastCan, alors que celle-ci avait déjà dépensé 100 millions de dollars dans cette région qui est une des plus aride du monde. Le député a probablement sa part de responsabilité dans cette décision.

Des voix: Bravo!

L'OLÉODUC DE LA VALLÉE DU MACKENZIE—LA POSSIBILITÉ D'UNE EXPRESSION D'OPPOSITION À LA CONSTRUCTION DANS LE RAPPORT BERGER

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je passe outre à la dernière remarque du ministre et je vais lui poser la question suivante. Peut-il confirmer ou infirmer les fuites attribuables à un traducteur du rapport Berger selon lesquelles le juge Berger recommanderait la suspension de la construction d'un oléoduc dans la vallée du Mackenzie pour au moins cinq ans? Si le ministre n'est pas en mesure de confirmer ou d'infirmer maintenant ces fuites, pourrait-il se renseigner à ce propos et faire rapport à la Chambre pour que cette histoire ne crée pas d'incertitudes inutiles dans les régions éloignées?

- (1420)

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je ne vois pas très bien quel rapport il y a entre l'enquête Berger et la situation à l'EastCan. Cependant, je comprends le député de vouloir détourner l'attention du public de la décision qu'elle a prise étant donné les rapports très étroits qu'il entretient avec ce groupe. Quant aux fuites du rapport de la Commission Berger, le député devrait savoir que le juge Berger n'a pas de comptes à me rendre.